



RELIER LES MEMBRES,  
DÉVELOPPER LES CONNAISSANCES

[AWCBC.org](http://AWCBC.org)



# TABLE DES MATIÈRES

Message de bienvenue de la chef de la direction. . . . .	3
Vision et mission de l'ACATC. . . . .	4
Historique de l'indemnisation des accidents du travail . . . . .	5
Notre voie à suivre. . . . .	7
Avantages pour les membres . . . . .	8
Comités et événements . . . . .	9
Recherche et ressources . . . . .	10
Service de demandes d'information . . . . .	11
Programme national de statistiques sur les accidents du travail . . . . .	12
Mesures statistiques clés . . . . .	13
Notre présence numérique : Site Web et médias sociaux. .	14
Nous contacter. . . . .	15

Informez-vous davantage sur l'Association  
des commissions des accidents du travail  
du Canada et explorez notre gamme  
de services aux membres. Si vous êtes  
un employé de l'une des organisations  
provinciales ou territoriales membres,  
vous pouvez ouvrir un compte de membre  
sans frais pour accéder à tous les services  
et recevoir les nouvelles électroniques de  
l'ACATC dans votre boîte de réception.



# MESSAGE DE BIENVENUE DE LA CHEF DE LA DIRECTION

## **Relier les organismes d'indemnisation des accidents du travail du Canada**

Bienvenue à l'Association des commissions des accidents du travail du Canada (ACATC), un chef de file national dans la promotion de la sécurité au travail, de l'innovation et de la collaboration. Depuis 1919, l'ACATC est à l'avant-garde de la conception de l'indemnisation des accidents du travail partout au Canada, depuis une époque où la législation et les politiques en étaient encore à leurs débuts. Aujourd'hui, nous sommes fiers de représenter une source fiable de connaissances, de données et d'informations qui aide les organisations à créer des lieux de travail plus sécuritaires et plus sains pour tous. Notre vision est audacieuse : constituer la source centralisée et incontournable de renseignements sur l'indemnisation des accidents du travail au Canada. Notre mission témoigne de notre engagement à renforcer les commissions grâce à des techniques de pointe en matière de collecte et d'analyse de données, à une formation de niveau international et à un puissant réseau de collaboration.

Même si vous n'êtes pas encore membre, nous vous invitons à découvrir les avantages de nouer des liens avec les principaux experts et décideurs au Canada en matière d'indemnisation des accidents du travail. Notre vidéo et notre publication destinées aux membres vous permettront de découvrir comment l'adhésion à ce réseau national vous donne accès à des renseignements, à des innovations et à une influence qui renforcent les lieux de travail et transforment les résultats pour les travailleurs.

Peu importe votre rôle ou votre poste au sein de votre province ou territoire en matière d'indemnisation des accidents du travail, vous aurez votre place au sein du réseau ACATC ! Ensemble, nous pouvons bâtir un avenir où chaque lieu de travail sera plus sécuritaire, chaque système plus solide et chaque point de vue pris en compte. Nous serons ravis de vous accueillir pour participer à cette importante conversation.

*Janet MacEachern – chef de la direction*



# VISION ET MISSION DE L'ACATC

L'Association des commissions des accidents du travail du Canada (ACATC) a été fondée en 1919 en tant qu'organisme à but non lucratif pour faciliter l'échange de renseignements entre les [Commissions des accidents du travail](#) (CAT).

**Notre vision :** L'ACATC est une source d'information fiable qui centralise les données, les tendances et les enjeux relatifs à l'indemnisation des accidents du travail au Canada.

**Notre mission :** Par le biais de collectes et d'analyses de données, de partage des connaissances et d'actions de formation et de réseautage, l'ACATC aide ses membres à établir des systèmes d'indemnisation des accidents du travail qui soient robustes et durables dans tout le Canada.

## NOS MEMBRES

**WorkPlaceNL**

**CAT Manitoba**

**CAT Î.-P.-É.**

**CAT Saskatchewan**

**CAT Nouvelle-Écosse**

**CAT Alberta**

**Travail sécuritaire NB**

**CAT CB**

**CNESST Québec**

**CSIT Yukon**

**CSPAAT Ontario**

**CSTIT TNO et Nunavut**

**DEPUIS 1919**



# HISTORIQUE DE L'INDEMNISATION DES ACCIDENTS DU TRAVAIL



## Années 1800 Origines mondiales

- Les concepts de l'indemnisation des travailleurs commencent à émerger en Allemagne, en Grande-Bretagne et aux États-Unis.
- **1880** : La loi sur la responsabilité civile des employeurs est adoptée en Grande-Bretagne.
- **1886** : Introduction de la Workmen's Compensation for Injuries Act de l'Ontario



## 1900-1919 Fondements

- **1910-1913** : Le bilan de Meredith donne lieu au rapport Meredith
- **1914-1918** : Création de commissions des accidents du travail en Ontario, en Nouvelle-Écosse, au Manitoba, en Colombie-Britannique, au Yukon, en Alberta et au Nouveau-Brunswick.
- **1919** : Fondation de l'ACATC ; première convention en Colombie-Britannique



## 1920-1979 Expansion

- Le Québec, la Saskatchewan, l'Île-du-Prince-Édouard, Terre-Neuve, le Yukon et les Territoires du Nord-Ouest rejoignent l'ACATC
- **1928** : Création de la Commission des accidents du travail du Québec
- **Années 1970** : Les titres commencent à changer, passant de « travailleurs » à « indemnisation des accidents du travail ».



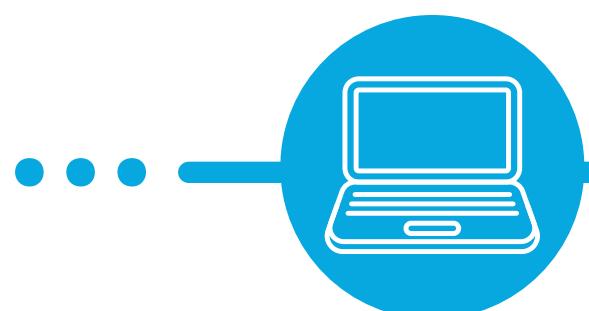
## 1980-1999 Réforme

- **1985** : La Loi du Québec sur les accidents du travail et les maladies professionnelles modernise les lois.
- **1988** : Lancement du Collège annuel sur l'indemnisation des accidents du travail
- 1996 : L'ACATC prend en charge le programme national de statistiques sur les accidents du travail
- **1998-1999** : L'Ontario devient la CSPAAT; le Nunavut partage la commission avec les Territoires du Nord-Ouest.

...



# HISTORIQUE DE L'INDEMNISATION DES ACCIDENTS DU TRAVAIL



2000-2017

## Modernisation

- Tribunes publiques et changement d'images de marque des commissions : WorkSafeBC, WorkSafeNB (Travail sécuritaire NB), WorkplaceNL
- **2008** : La Commission des accidents du travail des Territoires du Nord-Ouest et de Nuvavut sont renommées Commission de la sécurité au travail et de l'indemnisation des travailleurs
- **2013** : Célébration du centenaire du rapport Meredith
- 2016 : Le Québec crée la CNESST, fusionne de multiples agences
- **2017-2018** : Les commissions de la Colombie-Britannique, du Yukon et de l'Alberta célèbrent leur centenaire.



2019 à aujourd'hui

- **2019** : 100e anniversaire de l'ACATC
- **2022** : Le Yukon adopte une nouvelle loi ; la Commission devient la WSCB
- **2023** : Terre-Neuve-et-Labrador adopte une nouvelle loi sur la sécurité et la santé au travail
- **2024** : L'ACATC nomme une nouvelle chef de la direction, marquant ainsi une étape importante dans le leadership et la vision d'avenir de l'organisation.





# NOTRE VOIE À SUIVRE

L'ACATC façonne l'avenir de l'indemnisation des accidents du travail grâce à des mesures audacieuses et stratégiques :

- **Leadership en matière de données** : Investir dans des outils d'analyse de nouvelle génération pour obtenir des informations plus approfondies, des modèles prédictifs et des renseignements exploitables.
- **Excellence pour les membres** : Rehausser la valeur que nous apportons aux commissions grâce à des outils de pointe, un leadership éclairé et le partage des bonnes pratiques.
- **Transformation numérique** : Modernisation des plateformes afin de créer un accès fluide, transparent et convivial à l'information à l'échelle nationale.
- **Leadership proactif** : Anticiper les nouvelles tendances et les nouveaux défis en matière de sécurité au travail et d'indemnisation afin d'orienter les politiques et les innovations futures.
- **Impact national** : Établir des partenariats plus solides avec les gouvernements, les chefs de file de l'industrie et les parties prenantes afin de façonner un environnement d'indemnisation des accidents du travail de pointe et résilient.

Nous nous engageons à être plus qu'une simple source d'information. Nous sommes un moteur d'innovation, de collaboration et de vision stratégique qui façonnera le prochain siècle de l'indemnisation des accidents du travail au Canada.





# AVANTAGES POUR LES MEMBRES

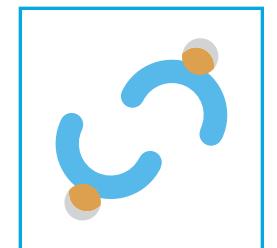
## Pourquoi y adhérer ?

Depuis 1919, l'ACATC est la source centralisée de données, de tendances et de collaboration en matière d'indemnisation des accidents du travail à travers le Canada.

Que vous soyez nouvellement employé.e en début de carrière en indemnisation des accidents du travail ou un.e professionnel.le de la gestion, l'adhésion à l'ACATC vous offre des avantages à chaque étape, en vous fournissant des outils pour développer votre carrière et des possibilités d'accès à des innovations et à des données provenant des autres provinces et territoires.

**Joignez-vous à nous dès aujourd'hui**





## COMITÉS ET ÉVÉNEMENTS

Organisation à but non lucratif, l'ACATC vous aide à mieux comprendre la législation, les enjeux et les tendances en matière d'indemnisation des travailleurs. Tout au long de l'année, l'Association organise des réunions et des événements d'actualité qui aident les membres à partager leurs informations et leur expertise dans tout le Canada.

Notre bureau national fournit une assistance organisationnelle formelle et informelle aux huit comités nationaux officiels de l'ACATC. Il accueille **la réunion annuelle de tous les comités, le sommet sur la gouvernance et le symposium sur l'apprentissage du personnel**.

**La série de webinaires Découverte** de l'ACATC permet aux membres des conseils d'administration et aux cadres supérieurs de rester en contact tout au long de l'année, afin d'aborder les enjeux émergents en matière de gouvernance et d'indemnisation des accidents du travail. **La série de webinaires opérationnels** propose des discussions ciblées sur les aspects essentiels du système, fournissant aux membres de précieux renseignements et des connaissances pratiques pour renforcer leur travail.

[Calendrier des événements](#)



CONNECTER  
LES MEMBRES



## RECHERCHE ET RESSOURCES

Le site web de l'ACATC contient un inventaire des [recherches](#) actuelles et passées entreprises par nos membres provinciaux et territoriaux ainsi qu'une liste d'autres ressources aux niveaux national et international pour les chercheurs.

Nous pouvons vous aider à trouver l'information que vous cherchez.





## SERVICE DE DEMANDES D'INFORMATION

Notre [Service de demande d'information](#) centralisé vous permet de solliciter l'avis de vos collègues sur toute question professionnelle, quelle que soit la discipline. Les réponses sont compilées et partagées avec les demandeurs et sont ensuite logées dans un dépositaire national pour que tous les membres puissent s'y reporter plus tard. De plus, les membres peuvent rechercher les demandes d'information antérieures par mot-clé, année ou catégorie.

Que vous ayez besoin d'une comparaison statistique rapide avec les autres provinces et territoires ou d'un rapport personnalisé spécifique, d'une aide pour un événement ou une réunion de comité, ou simplement d'un forum pour une discussion de groupe, l'ACATC est là pour vous aider.





# PROGRAMME NATIONAL DE STATISTIQUES SUR LES ACCIDENTS DU TRAVAIL

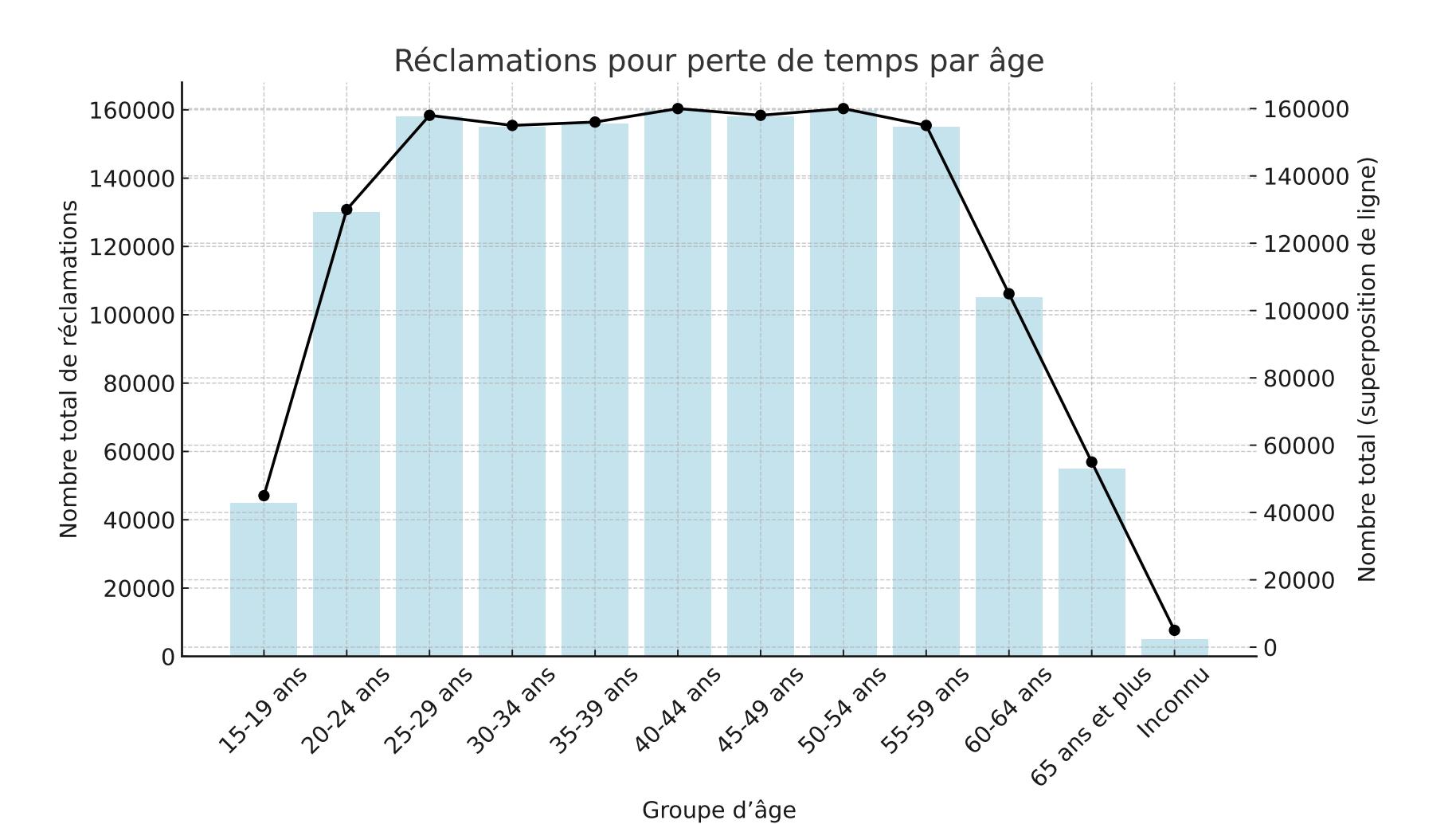
L'ACATC gère le [Programme national de statistiques sur les accidents du travail](#) (PNSAT), qui recueille les données sur les décès, lésions et les demandes d'indemnisations pour les journées de travail perdues suite à des accidents du travail. Elle répertorie ces données provenant de 20 industries principales et 10 principaux groupes professionnels. Ces statistiques sont ensuite réparties dans 10 catégories.

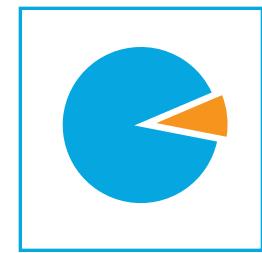
L'ACATC publie tous les ans les statistiques nationales sur les accidents du travail, les lésions et les décès. Cette publication, connue également sous le nom [Publication PNSAT](#), regroupe les statistiques disponibles les plus récentes.

La publication annuelle PNSAT se trouve sur le site web de l'ACATC. Le site abrite aussi les publications des années précédentes ainsi que [L'année PNSAT en un coup d'œil](#) et des infographies accessibles au public sur le site web de l'ACATC à [awcbc.org](http://awcbc.org). Si vous cherchez des données spécifiques, vous pouvez remplir en ligne un formulaire de demande.

## Les données PNSAT peuvent être explorées par :

- âge
- sexe
- industrie
- profession
- la nature de la blessure ou de la maladie
- source de la blessure ou maladie
- incident ou exposition
- partie du corps
- année
- province ou territoire





# MESURES STATISTIQUES CLÉS

Les mesures statistiques clés (MSC) de l'ACATC vous donnent un état des lieux annuel de l'indemnisation des travailleurs au Canada. Ce rapport complet consolide des chiffres allant des taux d'accidents et des paiements de sinistres aux taux d'évaluation et aux coûts administratifs, offrant ainsi une ressource précieuse aux parties prenantes de l'ensemble du système.

Vous trouverez [le rapport MSC](#) sur le site web de l'ACATC à [awcbc.org](http://awcbc.org). Le site propose des options de reddition de compte personnalisées vous permettant de générer et de télécharger des rapports adaptés à vos besoins spécifiques.

## Statistiques des demandes d'indemnisation

- Demandes d'indemnisation
- Fréquence des blessures
- Décès
- Couverture
- Durée
- Retour au travail
- Perte d'aptitude au travail

## Données financières

- Financement/investissements
- Frais administratifs
- Coûts de la santé et sécurité au travail
- Taux de cotisation
- Revenus
- Masse salariale
- Coût des prestations
- Passif des prestations
- Paiement des prestations

Claim Measures	CAN	NL	PE	NS	NB	QC	ON	MB	SK	AB	BC	NT/NU	YT	L'année en un coup d'œil																	
Lost Time Injury Frequency (per 100 workers)	1.58	1.54	1.47	1.83	1.46	1.89	1.09	2.82	2.00	1.39	2.18	2.21	2.05	251,625	3,368	1,061	6,148	Percentage Funded (%)	108.70	126.10	159.40	84.10	112.10	109.00	87.90	145.90	133.07	133.76	141.75	110.00	149.80
Lost Time Claims	951	25	2	14	Market Rate of Return (%)	6.70	8.51	9.16	6.70	9.16	7.10	6.30	3.50	7.10	7.30	5.40	4.57	5.60													
Fatalities	84.40	97.44	97.71	74.93	Current Year Benefit Costs Per \$100 of Assessable Payroll (\$)	0.99	0.98	1.10	1.72	1.50	1.25	0.78	0.74	0.82	0.79	1.15	0.96	1.00													
Workforce Covered (%)	76.86	68.37	70.31	71.45	Administration Costs Per \$100 of Assessable Payroll (\$)	0.30	0.42	0.45	0.40	0.33	0.26	0.38	0.36	0.26	0.19	0.31	0.87	0.74													
Percentage of Wage Loss Claims off Compensation at 90 Days (%)	Duration (Average - Days)	U/A	129.30	69.80	117.33	Average Assessment Rate (\$)	1.83	2.20	1.77	2.65	1.11	1.84	2.46	1.25	1.34	1.02	1.70	2.00	1.85												
						Assessable Payroll (\$ Billions)	575.5	8.4	1.9	10.5	8.8	139.0	171.6	18.2	20.9	99.8	92.4	2.9	1.1												



## NOTRE PRÉSENCE NUMÉRIQUE : SITE WEB ET MÉDIAS SOCIAUX

Tenez-vous au courant des dernières tendances et des enjeux émergents qui façonnent l'indemnisation des accidents du travail au Canada et ailleurs en consultant la page « [Tendances et enjeux émergents](#) » de notre site Web.

Restez au courant de l'actualité du secteur et des lieux de travail tant au niveau national que dans chacune de nos organisations provinciales et territoriales en consultant la section « [Nouvelles de nos membres](#) » sur notre site web.

Informez-vous de ce qui se dit dans les médias canadiens à propos de l'indemnisation des travailleurs d'un océan à l'autre en consultant sur notre site web la section « [Clips multimédia](#) ».

Suivez-nous sur X (anciennement Twitter) @awcbc\_acatc et sur LinkedIn pour vous tenir immédiatement informé du travail innovant et porteur que réalisent les conseils et commissions de nos organisations membres.

L'ACATC donne accès aux présentations des conférenciers des Sommets sur la gouvernance, des Symposiums d'apprentissage du personnel et des webinaires antérieurs, ainsi qu'à des balados et à des vidéos de formation.

Pour sensibiliser les parties prenantes à l'importance de la santé et de la sécurité sur le lieu de travail, diverses activités de marketing sont organisées dans tout le pays.

Ajoutez [la chaîne YouTube de l'ACATC](#) à vos favoris pour visionner les plus récentes vidéos promotionnelles sur les services aux clients et les vidéos de prévention des accidents produites par nos membres.





## NOUS CONTACTER

Informez-vous davantage sur l'Association des commissions des accidents du travail du Canada et explorez notre gamme de services aux membres. Si vous êtes un employé de l'une des organisations provinciales ou territoriales membres, vous pouvez ouvrir un compte de membre pour accéder à tous les services et recevoir les nouvelles électroniques de l'ACATC dans votre boîte de réception.

416-581-8875 ou à frais virés le 1-855-282-9222

[contact@awcbc.org](mailto:contact@awcbc.org)

Bureau 2749, 161 Bay Street, 27<sup>EMME</sup> étage, Toronto ON M5J 2S1

**Veuillez vous rendre sur notre site web dès maintenant pour vous inscrire.**

